

LE MADAWASKA

Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON N.B. 11 Mai 1923

J. G. BOUCHER Rédacteur

Respectons Notre Langue

Dans le mois d'Avril dernier, il y eut dans la province d'Ontario, un grand congrès que l'on a appelé le congrès franco-ontarien. Le but de ce congrès était de réunir les deux races anglaises et françaises et de discuter les moyens d'une entente cordiale et les questions d'intérêt éducationnel. Le congrès eut un succès retentissant. La parole fut presque continuellement aux Anglais qui ne cessèrent de louer et d'admirer le canadien-français tant dans l'Ontario que dans le Québec. De part et d'autre on conclut une sincère entente.

Au soir de ce congrès après une visite faite dans les écoles françaises de la Capitale, M. L. Hughes, ancien grand-maître de la Loge orangiste, déclarait à M. A. Bélange, directeur des écoles bilingues de la ville d'Ottawa : "J'ai 77 ans. Il me reste, je l'espère, quelques années de vie. Je vais les employer à tâcher d'amener mes compatriotes à réparer le mal qu'ils ont fait aux vôtres."

Et le vieil orangiste tint parole : il y a quelque temps, il riposta et d'une belle manière à son frère orangiste Hocken, qui osait déclarer que l'acte de l'Amérique du Nord ressemblait à l'usage du français dans les écoles de l'Ontario.

Voilà donc que nos compatriotes d'Ontario, après plus de dix ans d'un combat parfois acharné, se font admirer par leurs agresseurs et obtiennent les droits qui leur sont dus. C'est grâce à leur union dans le combat, à l'ensemble apporté dans l'effort et à la persévérance dans la défense de leur langue, qu'ils voient aujourd'hui leurs droits hautement reconnus.

Quelles leçons devons nous tirer des actes de nos frères de l'Ontario ? Une seule, celle qui nous enseigne que par le travail et la persévérance nous arrivons toujours au but désiré.

Le Nouveau Brunswick a une population de 387,876 âmes. La population française est de 121,000, c'est à dire plus de 31%, comparée avec celle de l'Ontario qui n'est que 10% de la population totale.

Notre gouvernement actuel semble bien disposé à l'égard de la minorité.

Plusieurs annonces du gouvernement sont publiées dans les deux langues. La littérature distribuée par quelques départements est également en français et en anglais. Nous espérons que le département de l'Agriculture verra bientôt la nécessité de la publication bilingue dans notre province. Nous devons donc nous glorifier et savoir apprécier cet acte venant de la majorité.

Est-ce à dire cependant que nous devons nous contenter de cela ? Non, il faut demander et toujours demander avec force et persévérance. Mais avant d'exiger que nos administrateurs reconnaissent la nécessité de l'emploi de notre langue, reconnaissons-la nous-mêmes. Dans certaines villes de la province, dans certains centres que lors des conventions et congrès, l'on se plaint d'appeler le noyau de la race française au Nouveau Brunswick, il n'est pas rare d'entre de nos compatriotes s'entretenir entr'eux dans la langue de Shakespeare, ou dans un langage que l'on pourrait appeler bilingue, tant il est mélangé de mots anglais et français. Nous voulons du français, et regardons les affiches des magasins, restaurants, etc, de nos compatriotes. Que voyons-nous ? Un nom français flanqué d'un "s" et le mot anglais désignant le commerce.

Comment voulons-nous que notre langue soit respectée si nous ne la respectons pas nous-mêmes. Cet état de choses que nous signalons pour certaines villes existe dans toutes les villes et villages de la province. Nous affichons publiquement nos préférences pour la langue anglaise, et nous criions à l'injustice si l'on semble négliger notre propre langue, ce pourquoi nous sommes les seuls à blâmer.

Il faut donc de toute nécessité bannir de chez nous cette mauvaise habitude acquise plutôt sans réflexion. Soignons notre langue. Evitons l'emploi de mots ou termes qui ne sont pas français. Que nos affiches et annonces soient au moins bilingues. En un mot, respectons notre langue, employons-la en toutes circonstances possibles. Conservons indemne cette langue gardienne de notre foi et des coutumes de nos aïeux.

J. G. B.

Quand Nettoiera-t-on

les Réservoirs?

Voilà bien près d'un an que les réservoirs de l'aqueduc n'ont pas été nettoyés. Qu'ils soient malpropres, nous n'en doutons pas un instant, lorsque nous savons que l'on a pompé l'eau de la rivière Madawaska pendant tout l'hiver. Maintenant que les glaces sont presqu'entièrement fondues, la Ville devrait se faire un devoir de protéger la santé des citoyens au détriment de toute autre amélioration. Dans l'intérêt des citoyens de notre ville nous insistons à ce que les réservoirs soient nettoyés et désinfectés.

FAITS DIVERS

Mercredi le 16 mai prochain, il y aura, dans la salle des Chevaliers de Colomb une partie de Charlemagne donnée au profit de l'Eglise. Il y aura de nombreux et riches prix de distribués aux gagnants. Un succulent gouter sera servi après la veillée. Nous espérons que comme par le passé, il y aura une grande foule. C'est un bon moyen de s'amuser fructueusement en faisant la charité.

La nouvelle loi qui exige l'enregistrement avant d'entrer dans les bois, reçoit un cordial support de tous ceux qui sont intéressés dans l'industrie forestière.

Mardi soir dernier, il y eut réunion de la brigade de Pompiers dans la salle de l'Hotel de ville. L'assemblée fut présidée par l'échevin Michaud; président du Comité des Incendies. Nos pompiers ont discuté des meilleurs moyens à prendre pour protéger efficacement le public et les propriétés en cas d'incendies. Le Chef Savage fit rapport du travail accompli depuis le mois de décembre dernier. La brigade a répondu à neuf alarmes dont deux fausses. En plus elle a sorti pour neuf pratiques dans le cours de l'hiver. Trois assemblées ont été tenues dans l'intérêt de protéger le public. Une dance a été donnée au profit des pompiers et les recettes serviront à l'achat de chapeaux imperméables et de masques pour la fumée, le Conseil de Ville ayant acheté des pardessus et des bottes en caoutchouc à leur frais.

Le Chef Savage déclare que les pertes totales par le feu depuis décembre dernier s'élevaient à \$5,000 et que le bon travail des pompiers a sauvé pour plus de \$8,100 de valeur mobilière.

Le Pape Pie XI a reçu le roi George et la Princesse Mary en audience solennelle au Palais du Vatican, à 11 hrs mercredi avant-midi.

Il y a eu 15 ans hier que Sa Grandeur Mgr Paul Eugene Roy, était sacré à Québec, évêque d'Antiochie. Il est devenu depuis archevêque de Séleucie et coadjuteur de Québec. Nous offrons à Sa Grandeur nos meilleurs vœux de santé et une longue vie.

Le numéro d'avril du "Monde Catholique" contient un article sur la population catholique de la France. Cette population est estimée à dix millions d'âmes. Sur la population totale de la France qui est de 39,209,766 âmes, on a classifié ainsi trente quatre millions :

Catholiques pratiquants, 10,000,000.
Catholiques qui observent quelques-unes des lois de l'Eglise 16,000,000.

Personnes ne pratiquant aucune religion, 3,000,000.
Ceci est regardé comme une amélioration, car en 1847 un prêtre alors célèbre déclarait que sur 32,000,000 français, 2,000,000 seulement se confessaient.

Il ne faut pas oublier que le 24 mai sera célébré à Edmundston cette année. Parmi les articles du programme il y a une magnifique course de chevaux, dans l'après-midi.

Lettre d'Ottawa

Ottawa 5 Mai—, La semaine à Ottawa a été assez intéressante, si elle n'a pas été fructueuse. Le budget attendu jeudi le 3 mai, a dû être remis à la semaine prochaine. Avec le comité sur la révision de l'Acte des Banques, le ministre des Finances a peu de temps à sa disposition. A part cela les délégations lui arrivent de toutes parts chacune ayant sa prière particulière au sujet du tarif.

L'immigration chinoise, le désaveu d'un Statut de la Nouvelle-Ecosse, la loi des liqueurs de la Colombie Anglaise, ont été les principales questions discutées, quant à ce qui regarde la Chambre des Communes. Le Sénat devra ratifier ces lois plus tard. Le désaveu d'un statut est la responsabilité du gouvernement seulement.

Le projet de loi No 45 a pour effet de restreindre l'entrée des nouveaux Célestes, à l'exception des marchands et des étudiants.

C'est l'Hon. M. Stewart aidé du Premier Ministre qui a conduit le débat. Tous les députés de la Colombie Anglaise ont pris la parole. Des protestations contre l'admission même des marchands, étaient venues de toutes parts surtout des associations des marchands de détail.

Le Très Hon. MacKensie King expliquera le sens précis de la décision prise par le gouvernement.

Nous excluons, dit-il, les fermiers, les artisans, les blanchisseurs et tous les immigrants chinois. Toutefois il faut permettre à la Chine de garder des relations commerciales avec nous, dans l'intérêt des deux pays.

Alors il faut faire une exception pour les "marchands" de bonne foi. Nous avons aussi reçu des communications des communications des présidents des universités de Toronto et de McGill, disant qu'ils seront toujours heureux de recevoir des étudiants chinois. Il nous faut ainsi prendre les mesures nécessaires pour assurer l'entrée de cette élite intellectuelle chinoise, qui viendra chez nous parfaire son éducation pour aller ensuite rendre des services et faire connaître notre civilisation et notre culture à la Chine.

Malgré cela les conservateurs de la Chambre Anglaise critiquèrent le Bill, et demandent l'exclusion complète des Chinois. Mais les libéraux et les indépendants sont unanimes à reconnaître que le projet est bon, bien rédigé, ayant en vue de restreindre l'immigration chinoise, mais qu'il faut entretenir les meilleures relations commerciales et intellectuelles, sans faire mention des relations diplomatiques entre la Chine et le Canada.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital Payé et surplus \$4,500,000.00
113 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne. Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :
F. H. Bourgoïn, gérant local.

A VOTRE DISPOSITION

Un expert mécanicien pour réparations de toutes sortes, engin à gasoline, à vapeur, bouilloire, moteur électrique, fusil, horloges, montres, etc, etc.

Les petits objets facilement transportables pourront être travaillés à la boutique. Les gros travaux pourront être faits à domicile. Faites réparer vos machines ou instruments en mauvais ordre. Prix Modérés.

Alex OUELLET

Chez L.-A. DUGAL

EDMUNDSTON, N. B.

"Exide" Service Station

Nous faisons une spécialité de la réparation des batteries de toutes sortes. Notre système pour charger et réparer les batteries est tout à fait moderne et garantit, complète satisfaction.

George R. RICH,

Canada Road, Edmundston, N. B., Phone 128-11

La CHAUX pour les TERRES

Le Gouvernement Provincial exploite d'une façon toute moderne une carrière de pierre à chaux à Brookville comté de St-Jean, N. B. Les cultivateurs peuvent se procurer de la pierre à chaux finement moulu et de bonne qualité à de très bas prix. Beaucoup de cette chaux est employée dans le Comté de Madawaska et les cultivateurs qui désirent savoir les prix à la tonne et délivrer à n'importe quelle station devront s'adresser aux opérateurs de cette carrière à l'adresse suivante:

Brookville Manufacturing Co. Ltd.
BROOKVILLE, N. B.